



Attractivité économique Productive, Toulouse se distingue au sein d'une région qui séduit les retraités et les touristes

Portée par l'industrie aéronautique et spatiale, la zone d'emploi de Toulouse est l'une des plus attractives de France pour les emplois productifs et les actifs qualifiés. De ce point de vue, elle se démarque fortement des autres territoires d'Occitanie, parmi les plus attractifs pour les retraités et les touristes. Entre 2008 et 2013, cette attractivité résidentielle augmente dans de nombreuses zones de la région. Néanmoins, un tiers des territoires restent en retrait : il s'agit souvent de zones d'emploi éloignées du littoral et centrées autour de villes moyennes ou de petites villes.

Noémie Montcoudiol, Insee

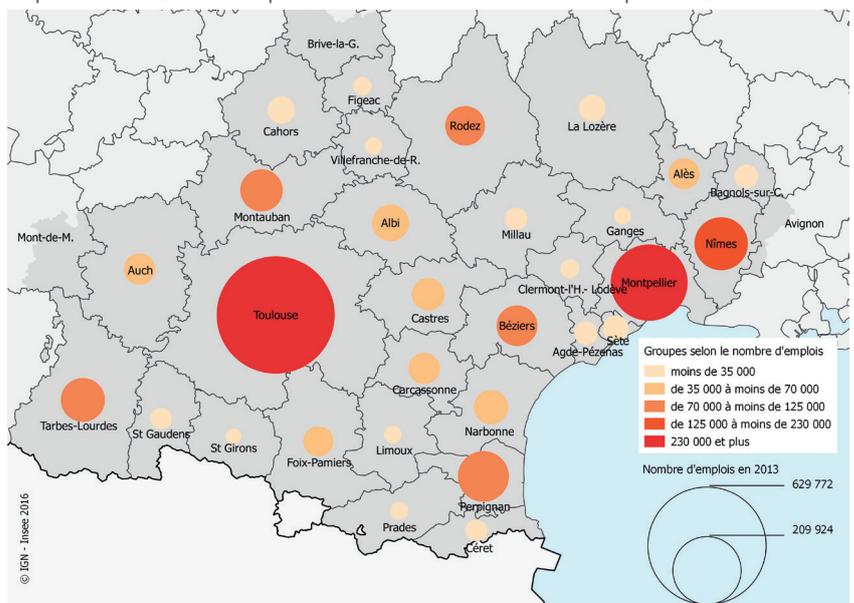
Un retraité parisien s'installant à Céret, un pèlerin en visite à Lourdes ou un ingénieur emménageant à Bagnols-sur-Cèze pour travailler sur le site de Marcoule ont un point commun : chacun à sa façon injecte de la richesse sur son lieu de vie, richesse tirée de revenus liés ou non au territoire. Il représente un « apport externe » au développement économique du territoire.

Dans un contexte de concurrence accrue, l'attractivité économique d'un territoire est sa capacité à attirer des ressources externes (*méthodologie*). Celles-ci peuvent être de nature productive : c'est le cas de la création d'un emploi par un centre de décision extérieur au territoire ou de l'arrivée d'un actif en emploi qualifié (ingénieur, cadre, personnel de « conception-recherche »...). Ces ressources peuvent être de nature résidentielle, comme les revenus liés à l'arrivée de retraités ou de navetteurs quotidiens qui résident dans la zone mais travaillent dans une autre. Il peut aussi s'agir de revenus tirés de la présence de touristes dans la zone.

L'attractivité économique approchée à travers ces cinq indicateurs diffère d'une zone d'emploi à l'autre, selon

1 Toulouse et Montpellier parmi les grandes zones d'emploi de France

Répartition des zones d'emploi d'Occitanie selon le nombre d'emplois en 2013



Source : Insee, recensement de la population 2013

son positionnement géographique et son image, mais dépend aussi fortement de sa taille. Ces territoires sont donc regroupés en cinq classes, selon le nombre d'emplois (*figure 1*). L'attractivité est mesurée en termes de positionnement relatif de la zone au sein de son groupe de taille.

Toulouse attire fortement les emplois productifs et qualifiés

La zone d'emploi de Toulouse, la troisième de France en nombre d'emplois, est l'une des plus attractives sur le plan productif, parmi les 16 plus grandes zones d'emploi de France (plus de 230 000 emplois). Ces

grandes zones sont souvent les plus attractives sur ce plan : elles captent 45 % des créations d'emploi productif et 60 % des arrivées d'actifs qualifiés, soit nettement plus que leur poids en termes d'emploi total.

La zone d'emploi de Toulouse est notamment celle qui attire relativement le plus les personnels de la recherche et les cadres (figure 2). En 2013, près de 4 000 actifs qualifiés ont choisi de s'y installer depuis moins d'un an, ce qui représente 0,6 % de l'emploi total du territoire, contre 0,3 % à Bordeaux, par exemple. Autre indicateur de la forte attractivité productive de Toulouse, la zone d'emploi est troisième pour le taux d'arrivées d'emplois productifs, entre Lyon et Lille.

La présence de la filière aéronautique et spatiale, la concentration des pôles décisionnels et de recherche et le rayonnement de la métropole toulousaine sont autant de facteurs explicatifs de cette forte attractivité. Le dynamisme des acteurs majeurs de la filière, comme Airbus ou Thalès, mais aussi de très nombreux sous-traitants, fournisseurs ou prestataires de services, est un puissant moteur de cette attractivité : ces établissements boostent l'emploi productif et séduisent en particulier les actifs qualifiés. Entre 2008 et 2013, l'attractivité productive de la zone d'emploi de Toulouse se renforce. Tout en conservant sa première place pour les arrivées d'actifs qualifiés, elle gagne deux rangs pour les créations d'emplois productifs au sein de son groupe.

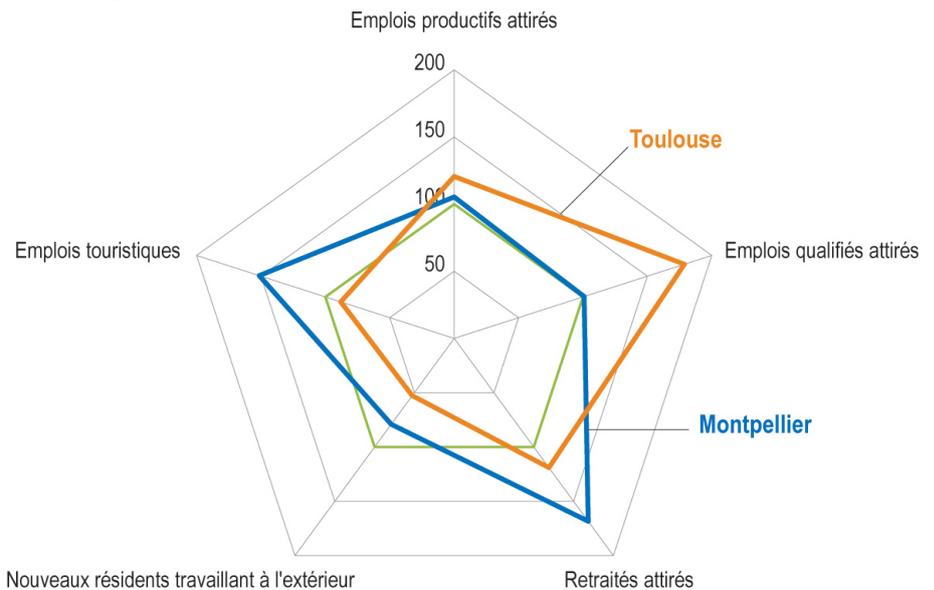
Cette tendance est liée au fait que la création d'un emploi dans l'aéronautique relève encore en 2013 de décisions exogènes au territoire. Or, du fait du transfert récent du siège d'Airbus dans l'agglomération toulousaine, cet indicateur sera impacté à l'avenir, faisant apparaître sans doute la zone d'emploi moins attractive de ce point de vue. Un développement économique plus endogène pourrait se mettre en place, au détriment de l'attractivité selon les indicateurs retenus ici. Cela illustre bien que le dynamisme économique d'une zone ne se résume pas à son attractivité, même si celle-ci y contribue le plus souvent.

La zone d'emploi de Toulouse se distingue aussi au sein de la région. Elle concentre 50 % des créations d'emplois productifs et 60 % des arrivées d'actifs qualifiés en Occitanie, loin devant celle de Montpellier, autre grande zone d'emploi de la région (respectivement 17 % et 14 %). L'importance de ces flux toulousains traduit bien le phénomène de métropolisation autour de la capitale régionale. La zone d'emploi de Montpellier est moyennement attractive sur le plan productif. Comme les autres grandes zones, elle attire de nombreux actifs qualifiés. Néanmoins, les taux d'arrivées d'emplois productifs et d'actifs qualifiés y sont proches de la moyenne.

Aucune zone d'emploi importante de la région ne rivalise avec celle de Toulouse

2 Toulouse attire particulièrement les actifs qualifiés et les emplois productifs

Indicateurs mesurant la capacité des grandes zones d'emploi à attirer des ressources extérieures en 2013



Note : les indicateurs sont normés à 100, le trait vert représente la moyenne pour les 16 zones d'emploi de plus de 230 000 emplois. Lecture : le taux d'arrivées d'emplois qualifiés à Toulouse est à 179, il est supérieur de 79 % à la moyenne du groupe des grandes zones d'emploi

Sources : Insee, recensements de la population 2008 et 2013, Sirene, Clap, Lifi, DADS - Acoss

sur le plan productif. Seules les zones de Bagnols-sur-Cèze et de Figeac, de tailles nettement plus réduites, attirent des emplois et notamment des emplois qualifiés. À Figeac, cela s'explique par une forte spécialisation de l'économie autour de la filière aéronautique et spatiale, comme à Toulouse. À Bagnols-sur-Cèze, il s'agit d'une spécialisation liée à la recherche et à la gestion des déchets nucléaires sur le site de Marcoule.

Une attractivité résidentielle très forte sur une grande partie du territoire

De nombreux retraités s'installent en Occitanie, particulièrement sur le littoral et dans l'arrière-pays méditerranéen, souvent à la recherche d'un cadre de vie agréable et de soleil, même si d'autres facteurs peuvent jouer (figure 3). Au regard de cet indicateur, plus de la moitié des zones d'emploi de la région figurent parmi les plus attractives, du moins quand on les compare aux zones d'emploi du même groupe de taille au niveau national.

En 2013, les retraités récemment arrivés représentent ainsi 0,8 % de la population de la zone d'emploi de Béziers, contre 0,5 % en moyenne dans son groupe. La zone se classe première de son groupe, devant Montélimar (Auvergne-Rhône-Alpes) et Perpignan (Occitanie). L'héliotropisme s'étend également à des zones plus grandes, comme celles de Nîmes ou Montpellier. Cette dernière est même la plus attractive pour les retraités parmi les zones d'emploi de plus de 230 000 emplois.

Des territoires plus ruraux, moins densément peuplés, plus éloignés du littoral, attirent aussi des retraités, comme les zones d'emploi de Cahors ou de Limoux.

Cette forte attractivité de retraités dynamise l'économie présente : elle se traduit par une proportion importante d'emplois présents dans l'ensemble des emplois nouveaux. À Prades, Cérêt ou Limoux, près de 9 créations d'emplois sur 10 se font dans la sphère présente, ce qui traduit l'importance de cette attractivité pour l'économie locale.

L'attractivité résidentielle de la région repose aussi beaucoup sur le tourisme. En raison de sa situation et de son histoire, l'Occitanie bénéficie d'un patrimoine naturel et culturel exceptionnel.

C'est d'abord le littoral méditerranéen qui attire. Toutes les zones d'emploi situées le long du Golfe du Lion en bénéficient. Ainsi, à Narbonne, l'emploi lié à la présence de touristes (dit ici « emploi touristique ») représente 7,3 % de l'emploi total, contre 4,5 % en moyenne pour les zones de même taille. Entre mer et montagne, Cérêt constitue une petite zone d'emploi très attractive sur ce plan : 1 emploi sur 6 est touristique.

Les zones d'emploi situées dans les Pyrénées bénéficient également d'une forte attractivité liée au tourisme. Avec 8 % d'emplois touristiques, la zone de Tarbes-Lourdes est même la première de son groupe (entre 70 000 et 125 000 emplois). Son activité touristique s'appuie sur de nombreux sites majeurs, comme Lourdes (pèlerinage), le cirque de Gavarnie ou le Pic du Midi. La zone d'emploi de Prades, qui recouvre en particulier la Cerdagne et le Capcir, est aussi très attractive. Les sports et loisirs de montagne (randonnée, sports d'hiver) représentent un tiers des emplois touristiques du territoire. Toutefois, aucun de ces deux territoires n'atteint le niveau d'attractivité des zones alpines, comme la Tarentaise en Savoie.

L'attractivité résidentielle de la région s'accroît

La région séduit de plus en plus les retraités : l'attractivité résidentielle qu'exerce l'Occitanie sur cette catégorie de population, il est vrai de plus en plus nombreuse, augmente entre 2008 et 2013. Ainsi, un tiers des zones de la région progresse nettement dans le classement en gagnant au moins trois rangs au sein de leur groupe entre les deux périodes (figure 4). Les gains d'attractivité se concentrent dans les zones d'emploi situées en plaine (vallée de la Garonne notamment) ou dans le Massif central. Ainsi, Carcassonne et Montauban progressent de 8 rangs, la Lozère, qui constitue une seule zone d'emploi, de 13 rangs.

L'attractivité résidentielle pour les retraités des zones littorales de la région, déjà très forte en 2008, reste stable, contrairement à celles situées sur la façade atlantique ou en Corse qui perdent en attractivité.

Depuis 2007, l'attractivité touristique évolue peu, en particulier à proximité du littoral. À l'intérieur de la région, les zones d'emploi de Montauban et de Rodez sont mieux classées au sein de leur groupe (respectivement + 14 et + 6 rangs). L'ouverture récente du musée Soulages pourrait doper la fréquentation touristique à Rodez dans les prochaines années.

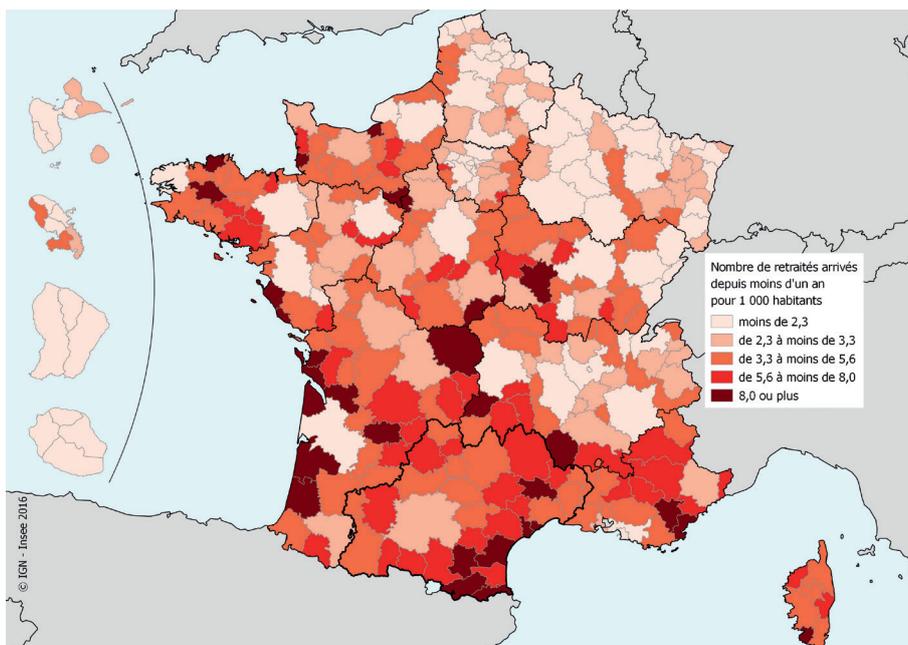
Alors que l'attractivité résidentielle de la région progresse entre 2008 et 2013, l'attractivité productive diminue. Moins d'emplois productifs sont créés par des centres de décision extérieurs, par rapport aux autres zones de même taille. Ce recul est davantage marqué dans les territoires plus ruraux, comme les zones d'emploi de Cahors (qui recule de 66 rangs) ou d'Auch (- 16 rangs). La désindustrialisation marque aussi Castres-Mazamet (textile) ou Foix-Pamiers (textile, métallurgie). Autre indicateur de cette perte d'attractivité productive, la région attire moins d'actifs qualifiés, comme à Perpignan (- 10 rangs), Montauban (- 8 rangs) ou Béziers (- 6 rangs).

Certaines zones résistent mieux à la baisse de l'attractivité productive puisqu'elles attirent davantage d'actifs qualifiés : c'est le cas de Nîmes ou encore de Rodez. Cette dernière se situe sur le territoire de la Mécanic Vallée, Système productif local (SPF) qui fédère des industries mécaniques, notamment aéronautiques et automobiles.

Enfin dans les plus petites zones (moins de 35 000 emplois), les variations d'attractivité sont souvent liées à des événements ponctuels. C'est le cas dans la zone d'emploi de Saint-Girons, qui passe du 66^e rang... au 2^e en ce qui concerne le taux d'arrivées d'emplois. Cette progression exceptionnelle est liée à la reprise en 2011 d'un grand établissement du secteur papier et carton.

3 L'Occitanie attire les retraités

Taux d'arrivées de retraités (pour 1 000 habitants) par zone d'emploi en 2013



Source : Insee, recensement de la population 2013

4 L'attractivité résidentielle de la région progresse

Évolution relative de l'attractivité des zones d'emploi d'Occitanie de plus de 35 000 emplois entre 2008 et 2013

	Zones d'emploi	Taux d'arrivées d'emplois productifs	Taux d'arrivées d'actifs qualifiés	Taux d'arrivées de retraités	Part d'emplois touristiques	Taux d'arrivées de navetteurs
Plus de 230 000 emplois	Toulouse	→	→	→	→	↘
	Montpellier	↗	→	→	→	→
De 125 000 à 230 000 emplois	Nîmes	↗	↗	→	→	→
De 70 000 à 125 000 emplois	Perpignan	↘	↘	→	→	↘
	Tarbes - Lourdes	↘	→	→	→	↘
	Montauban	↗	↘	↗	↗	↘
	Béziers	↗	↘	→	↘	↘
	Rodez	↘	↗	→	↗	↘
	Albi	↗	↘	↘	↘	↗
De 35 000 à 70 000 emplois	Narbonne	↘	→	→	→	↘
	Castres - Mazamet	↘	↘	↗	↘	↗
	Carcassonne	↘	↘	↗	↘	↘
	Auch	↘	↗	↗	↘	↗
	Alès	↗	↘	→	→	↗
	Foix - Pamiers	↘	↗	↗	↗	↘

Légende : ↗ hausse de 3 rangs ou plus ↘ recul de 3 rangs ou plus → classement stable

Lecture : Béziers progresse de trois rangs ou plus pour les arrivées d'emplois productifs. Son classement pour l'attractivité des retraités est stable. Il recule de trois places ou plus pour les arrivées d'actifs qualifiés, de navetteurs et pour l'emploi touristique.

Sources : Insee, recensements de la population 2008 et 2013, Sirene, Clap, Lifi, DADS - Acoss

Quelques espaces peu attractifs

En Occitanie, 3 zones d'emploi sur 10 sont relativement peu attractives. Ces territoires sont des espaces avec une densité de population faible, parfois centrés sur des villes moyennes (Auch, Limoux, Millau). Néanmoins, pour

la majorité de ces zones, la part des retraités récemment installés est légèrement supérieure à celle de leur classe. Le climat et le cadre de vie, qui séduisent les retraités, privilégient ces territoires par rapport à ceux situés plus au nord de l'Hexagone.

Définitions et méthodologie

Cinq indicateurs pour mesurer l'attractivité économique

L'**attractivité économique** mesure la capacité d'un territoire à attirer des ressources extérieures. Les contours de l'attractivité économique proposés ici englobent deux aspects complémentaires : un aspect « productif » traditionnel et un aspect « résidentiel ». Ils définissent ensemble une géographie de l'attractivité des territoires et permettent de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités.

Les **activités et les emplois présents** répondent aux besoins des populations présentes sur le territoire, comme les résidents mais aussi les touristes. Les activités productives produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes.

Dans cette étude, la capacité d'un territoire à retenir ses ressources n'est pas prise en compte. Le développement économique d'un territoire ne se limite pas à son attractivité économique, le développement endogène n'étant pas non plus pris en compte.

Le niveau d'attractivité est approché ici par cinq indicateurs, les deux premiers correspondant à l'**attractivité productive** (capacité à attirer du capital pour alimenter l'économie productive), les trois suivants relevant de l'attractivité résidentielle (capacité à attirer des revenus pour alimenter l'économie présente).

1. Le taux d'**arrivées d'emplois** rapporte le nombre moyen de créations et de transferts d'emplois par des décideurs extérieurs au territoire dans les établissements de la sphère productive, à l'emploi moyen. On ne retient que les emplois créés dans la **sphère productive** afin de limiter l'effet lié à la croissance de la population. De plus, on se limite aux créations résultant de décisions extérieures, c'est-à-dire d'une mise en concurrence des territoires.
2. Le taux d'**arrivées d'actifs qualifiés** rapporte le nombre d'arrivées d'actifs en emploi qualifiés comptabilisés au lieu de travail, sur une période de un an, au nombre total d'emplois de la zone. Les emplois du secteur public sont exclus car leurs logiques de localisation relèvent plutôt de décisions de politiques publiques.
3. Le taux d'**arrivées de retraités** est le rapport entre le nombre d'installations de retraités provenant d'autres zones à la population résidente totale.
4. Le taux d'**arrivées de navetteurs** rapporte le nombre d'actifs venus habiter depuis un an dans la zone, et qui travaillent ailleurs, à la population totale. Les travailleurs transfrontaliers sont pris en compte.
5. La **part d'emplois touristiques** est une estimation de la proportion d'emplois salariés et non salariés liés à la présence de touristes dans la zone. C'est une approximation des flux touristiques entrants dans le territoire et surtout de leur impact sur l'économie du territoire.

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Ce découpage définit des territoires pertinents pour les diagnostics économiques locaux.

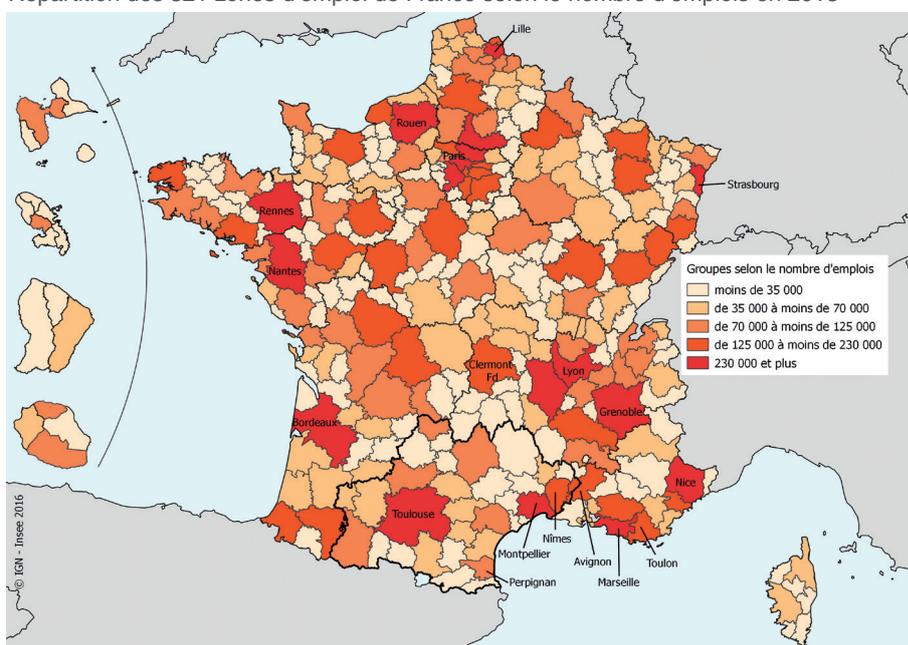
Le positionnement géographique et l'image d'un territoire ont une influence sur son attractivité. Le critère « taille » importe aussi. **Les 321 zones d'emploi de France sont donc regroupées en cinq classes selon leur nombre d'emplois.** Celles de Toulouse et Montpellier se retrouvent dans le groupe des plus grandes zones (plus de 230 000 emplois), avec Paris, Lyon ou Nantes par exemple. Nîmes est la seule zone d'Occitanie comptant de 125 000 à 230 000 emplois. En effet, Avignon, qui s'étend sur deux régions, n'est pas incluse dans cette analyse régionale, tout comme Brive-la-Gaillarde et Mont-de-Marsan. Parmi les zones de 70 000 à 125 000 emplois, on retrouve Béziers, Montauban, etc. De taille plus réduite, entre 35 000 et 70 000 emplois, Carcassonne appartient au même groupe qu'Albi ou Narbonne. Enfin, la région compte 15 zones de moins de 35 000 emplois, comme La Lozère ou Saint-Gaudens.

Seules les zones d'emploi d'Albi et de Villefranche-de-Rouergue sont moins attractives que la moyenne, chacune au sein de leur groupe, et aussi bien sur le plan résidentiel que sur le plan productif. Pourtant, ces territoires ont des atouts, touristiques (la Cité épiscopale à Albi), ou économiques (Mecanic Vallée à Villefranche-de-Rouergue).

Pour chacun des cinq indicateurs, l'évolution de l'attractivité entre 2008 (2007 pour le tourisme) et 2013 est mesurée de façon relative, les niveaux ne pouvant être comparés directement du fait d'importants changements de méthode survenus sur la période. L'analyse s'appuie donc sur l'évolution du positionnement relatif des zones d'emploi, à partir des valeurs standardisées prises par les indicateurs. ■

5 Cinq groupes de zones d'emploi

Répartition des 321 zones d'emploi de France selon le nombre d'emplois en 2013



Sources : Insee, recensement de la population 2013

Insee Occitanie

36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 Toulouse Cedex 4

Directeur de la publication :

Jean-Philippe Grouthier

Rédactrice en chef :

Michèle Even

Impression et composition :

Evoluprint

ISSN : 2492-1629 (version imprimée)
ISSN : 2493-4178 (version en ligne)

© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- « Arrivées d'emplois et de résidents - Un enjeu pour les territoires », *Insee Première* n° 1622, novembre 2016
- « Une attractivité économique contrastée entre territoires de Midi-Pyrénées », *6 pages Insee Midi-Pyrénées* n° 152, juin 2013
- « L'attractivité économique des territoires : attirer des emplois mais pas seulement », *Insee Première* n° 1416, octobre 2012

